

FICHE DE PRESENCE

du stagiaire qui reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur de la Société T.P.F.
En cas de réclamation ou de plainte une fiche à compléter est à votre disposition sur simple demande au testeur

Formation/test

Habiliter Electric Replage

Date(s) de formation : du 20/04/2026 au 24/04/2026

Horaires : • Matin : de 8h00 à 12h00 • Après-midi: de 13h00 à 16h00

N O M P r é n o m (en majuscule)	Date de naissance (bien lisible SVP)	Entreprise	LUNDI --20/04--		MARDI --21/04--		MERCREDI --22/04--		JEUDI --23/04--		VENDREDI --24/04--	
			Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
BENKORBA HABIB	03/04/1997	LIP										

Le candidat atteste sur l'honneur que le testeur est différent du formateur - Signature du candidat :

Le candidat atteste sur l'honneur que le testeur est différent du formateur - Signature du candidat :

Le candidat atteste sur l'honneur que le testeur est différent du formateur - Signature du candidat :

LE FORMATEUR:

KERDIGN-David

LE TESTEUR :

TECH PRO FORMATION
Sas au capital de 42000€
64 rue Champ Roman
38400 Saint Martin d'Hères
Tél : 04.76.15.35.34

RCS Grenoble B - SIRET 4099718400069
APE 8559A - TVA intracomm. Fr68409979184